



Projet Pédagogique
Structure : ALAE PASTEUR
Année 2024/2025

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Introduction de l'environnement du projet	3
Caractéristiques de l'environnement	3
Effectifs du périscolaire	4
Projet d'école	6
Effectifs école 2024-2025 Pasteur	7
Les dispositifs de la ville de Perpignan	9
Caractéristiques du public	10
Représentation détaillée par tranche d'âge	10
Représentation de la mixité sur le périscolaire.	11
Caractéristiques par tranche d'âge	12
Les acteurs éducatifs mobilisés	15
L'équipe d'animation périscolaire	15
L'équipe enseignante	15
L'équipe technique	15
L'équipe de la restauration scolaire	15
Les partenaires institutionnels	15
Les partenaires financiers	16
Les objectifs éducatifs	17
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	17
Les objectifs du PEL. « Projet Educatif Local »	18
Les objectifs du PEDT « Projet Educatif Du Territoire »	18
Les objectifs du Plan Mercredi	19
Plan d'action pédagogique pour l'année 2024/2025	20
Les objectifs pédagogiques	20
Notre pédagogie	22
Communication et relation avec les familles	22
Notre positionnement sur la laïcité	23
Missions de l'équipe d'animation périscolaire	23
Missions de l'équipe de direction périscolaire	24
L'organisation du périscolaire	25
Locaux mis à disposition du périscolaire	25
Moyens financiers	25
Horaires de fonctionnement	25
Le déroulement des différents temps périscolaire	26
Modalités de restauration	26
Inscription périscolaire et/ou restauration scolaire	27
Plan Vigipirate et PPMS	27
Santé et pharmacie	27
L'évaluation	29
La charte de qualité	29
Evaluation globale du périscolaire	29
Histoire de Léo Lagrange	3



Introduction de l'environnement du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 se donne comme enjeux le développement de « **l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre** ».

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs –

Les prestations concernées sont réparties en 2 lots : le lot n°2 et n°3 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du matin midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires.

Caractéristiques de l'environnement

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'ALAE PASTEUR se situe au sein du groupement scolaire Pasteur Lamartine, excentré du Bas Vernet, proche du quartier Torcatis à 10 minutes du théâtre de l'Archipel, et donc à 15 minutes du centre de Perpignan.

Beaucoup de commerces se trouvent à proximité ainsi que la mairie de quartier. L'ALAE est au cœur des HLM Pont rouge et St Louis, à proximité de quartiers résidentiels.

Grâce au plan de réfection urbain des parcs de la ville de perpignan, deux parcs ont été rénovés, aménagés et adaptés aux usages des riverains.





Le parc Desprès à 3 minutes à pied et le parc Torcatís à 10 minutes à pied.

Au niveau culturel nous avons de nombreuses infrastructures à 15 minutes à pied autour de la structure ALAE Pasteur.

- La caserne des pompiers
- Bibliothèque de la tour Barande
- Les parcs
- Le théâtre de l'Archipel
- Le cinéma Castillet
- Association « Il faudra leur dire »
- Le couvent des minimes qui accueille chaque année le festival international de photo journalisme « Visa pour l'image. »

Pour les transports, un arrêt de bus de la compagnie SANKEO, transport en commun pour la ville de Perpignan se trouve à proximité du parc Desprès.

A partir de cet arrêt toutes les lignes vont en direction du centre-ville. Pour les sorties au-delà de 15 minutes à pied, nous faisons appel à un transporteur SYM-PM

Effectifs du périscolaire

L'école élémentaire Pasteur accueille environ 374 écoliers. Capacité 390 élèves

- 155 demi- pensionnaires à la cantine
- 70 enfants inscrits sur les temps d'accueils périscolaires du soir
- 10 enfants en garderie du midi
- 49 enfants en garderie du matin

**Enfants inscrits ALAE
garderie du midi**





L'école dispose de deux classes ULIS (*unité locale inclusion scolaire*)

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Les ULIS sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

C'est l'une des priorités affichées par le gouvernement : l'école "inclusive", plus ouverte aux enfants porteurs de handicap. Ces derniers sont aujourd'hui près de 400 000 à être scolarisés dans des écoles publiques.

La ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfant.





Projet d'école

Ce tableau offre un bref résumé des informations clés du projet d'école. Pour plus de détails, vous pouvez le consulter auprès de la directrice de l'établissement

Intitulé de l'axe prioritaire	Compétences du socle commun	Objectifs opérationnels et indicateurs de suivi	Actions pédagogiques à mettre en place	Année de mise en œuvre	Axes concernés
Axe 1 : Une école porteuse de valeurs	Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer - S'exprimer et communiquer Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen - Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres - Comprendre la règle et le droit - Développer le jugement, l'engagement et l'initiative	- Développer les compétences psychosociales - Réduire le nombre de conflits - Suivi des signalements RASED - Participation aux rendez-vous individuels parents-élèves - Résultats des évaluations nationales	- Ateliers sur la lecture, les mathématiques et l'histoire-géographie (CE2 et C3) - Autoévaluation (entretiens élèves, portfolio de compétences) - Mise en place d'espaces de classe flexibles	2022-2023	- La continuité école-collège - Relations école-familles
Axe 2 : Une école qui coopère	Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer - S'exprimer et communiquer Domaine 2 : Méthodes et outils pour apprendre - Coopérer et réaliser des projets Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen - Développer la sensibilité, la confiance en soi, le respect des autres, l'initiative	- Développer le sentiment d'appartenance et la cohésion de groupe - Suivi du nombre de conflits et du climat scolaire	- Parrainage CM2-CP - Organisation de projets collectifs (sardane, classe transplantée) - Participation des parents à la vie de l'école - Débats philosophiques, joutes orales	2023-2024	- La continuité école-collège - Relations école-familles



Effectifs école 2024-2025 PASTEUR LAMARTINE

Nom enseignants	Niveau	Salle / Rez-de-chaussée / étage	Effectif de la classe	Effectif de la salle	PPS
11 MONOLINGUES					
Mme MIRAILLES Mélanie	CP	Salle 12 rez-de-chaussée	12	26 + 1/2	
Mme BILOUROU Christelle	CP	Salle 5 rez-de-chaussée	12	12	1 PPS aesh-i 18h
Mme ROCHE Julie	CP	Salle 7 rez-de-chaussée	13	26	1 PPS aesh-m
Mme POPOVITCH Viridiana	CE1	Salle 12 rez-de-chaussée	14 + Cassie Hafsy mi-temps	26+ 1/2	1 PPS aesh-i 6h
M BOSOM Olivier	CE1	Salle 4 rez-de-chaussée	13	28	1 PPS aesh-i 12h
Mme SENAUX Géraldine	CE1	Salle 3 rez-de-chaussée	14 dont Cassie à mi-temps	27	1 PPS aesh-i 6h
Mme ROQUE-MARQUES Liliane	13 CE2 et 10 CM1	Salle 6 rez-de-chaussée	23+1 inclusions TFC CM1	24	1 PPS aesh-m et 1 PPS aesh-i 12h
Mme BESSOU Candie	13 CE2 et 10 CM1	Salle 9 rez-de-chaussée	22 + 2 inclusions TFC CE2	24	
Mme BESSET Laure	14 CE2 et 8 CM1	Salle 23 étage	22 + 2 inclusions TFC CE2	24	1 PPS aesh-m et 1 PPS aesh-i 12h
Mme CASTILLO Sylvie	8 CM1 et 16 CM2	Salle 16 étage	24 + 1 inclusion TFC CM2	25	
Mme CASTEILLO Carole	6 CM1 et 13 CM2	Salle 19 étage	19 + 5 inclusions PEJS : 2 CM1 et 3 CM2	24	1 PPS aesh-i 15h et 1 PPS aesh-m
10 BILINGUES					
Mme FERRER Cécile	CP Bil	Salle 5 rez-de-chaussée	12 + 1 inclusion TFC	26	1 PPS aesh-m inclusion
M DE LA TORRE Xavier	CP Bil	Salle 7 rez-de-chaussée	10 + 7 inclusions PEJS CP	17	
Mme ROIG	CP Bil	Salle 7 rez-de-chaussée	14	14	1 PPS aesh-m



Mme GARCEAU Noëlle	CP Bil	Salle 2 rez-de-chaussée	11	25	
Mme POL Méline	CE1 Bil	Salle 2 rez-de-chaussée	14	25	
Mme SAQUE Aline	CE1 Bil	Salle 3 rez-de-chaussée	12 + 1 inclusion TFC CE1	27	
Mme PLUJA Fabienne	CE1 Bil	Salle 4 rez-de-chaussée	15	28	
Mme LISSARRE Cécile	17 CE2 et 6 CM1 Bil	Salle 18 étage	23 + 1 inclusions TFC : CE2	24	
Mme GOVI Audrey	12 CM1 et 13 CM2 Bil	Salle 20 étage	25 + 1 inclusion TFC : 1 CM1	26	
Mme GENIS Nathalie	7 CM1 et 18 CM2 Bil	Salle 21 étage	25 + 2 inclusions TFC CM2	27	
1 ULIS TFC et 1 PEJS					
Mme CHENUS Eloïse	ULIS TFC	Salle 11 rez-de-chaussée	12	12	1 AESH-co 1 aesh-m
M Bonthoux Cédric sous-directeur adjoint	PEJS	Salle 10 rez-de-chaussée	12	12	1 AESH-co 2 aesh-i : 12h chacun
			Total	374	



Les dispositifs de la ville de Perpignan

Les dispositifs de la ville de Perpignan visent à renforcer l'inclusion et l'accompagnement éducatif des enfants, en particulier dans les zones prioritaires.

- Le Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+) et le Contrat Urbain de Cohésion Sociale soutiennent le développement des quartiers en difficulté, en favorisant l'accès à l'éducation et à la culture.
- Le Contrat Territorial Global et le Projet Éducatif Local (PEL) facilitent la coordination entre les différents acteurs éducatifs pour offrir des opportunités de réussite à tous les élèves.
- Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) complète ces initiatives en alignant les activités périscolaires avec les objectifs éducatifs locaux.
- En parallèle, le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle permet d'encourager les pratiques artistiques dans les écoles.

D'autres dispositifs de soutien personnalisé aux enfants et familles en difficulté comme :

- L'APU (Accompagnement des Parents d'élèves),
- Le Dispositif de Réussite Éducative
- Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Enfin, le programme Cité Éducative renforce les synergies entre les écoles, les familles et les institutions locales pour favoriser la réussite éducative dans les quartiers sensibles.





Caractéristiques du public

L'école dispose de deux classes ULIS (unité locale inclusion scolaire). Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Les ULIS sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école et périscolaire a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

C'est l'une des priorités affichées par le gouvernement : l'école "inclusive", plus ouverte aux enfants porteurs de handicap. Ces derniers sont aujourd'hui près de 400 000 à être scolarisés dans des écoles publiques. La ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfant.

L'ALAE est destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans inscrits à l'école élémentaire Pasteur ; pour les temps périscolaires mis en place par la mairie de Perpignan.

Nous mettons en place des groupes d'âge ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.

Un public habitant le quartier est de toutes origines et de toutes classes sociales. Dans le cadre du Plan National de Renouveau Urbain (P.N.R.U.), une action qui vise à revitaliser les zones les plus délabrées de la ville et cela concerne évidemment en premier lieu les quartiers en difficultés. Démolitions et reconstructions des cités Vernet-Salanque, Clodion-Torcatis-Roudayre et Peyrestortes dans les quartiers du Vernet.

Du coup on peut observer une hausse de la fréquentation mais aussi du public qui change sur le périscolaire. Il est important de souligner, que la situation des quartiers du centre de la ville et ceux du Vernet ont des caractéristiques totalement différentes, que ce soit d'un point de vue urbanistique que du point de vue de la population qui l'occupe.

D'un côté, les quartiers du centre se caractérisent par un habitat ancien et délabré, une population relativement âgée, beaucoup de personnes isolées voire marginales, un nombre important de logements vacants, un fort taux d'allocataires et une population gitane importante et sédentarisée depuis plusieurs générations.

De l'autre côté, les quartiers du Vernet ont une population caractérisée par un habitat HLM relativement récent, une population jeune, un nombre important d'enfant par ménage, au maximum 4 enfants, un fort taux de chômage, et une population maghrébine, gitane surreprésentée par rapport aux autres quartiers de la ville.

Du fait de cette pluralité de situations, ressort une certaine diversité au niveau des établissements scolaires qui sont classés en Éducation prioritaire.

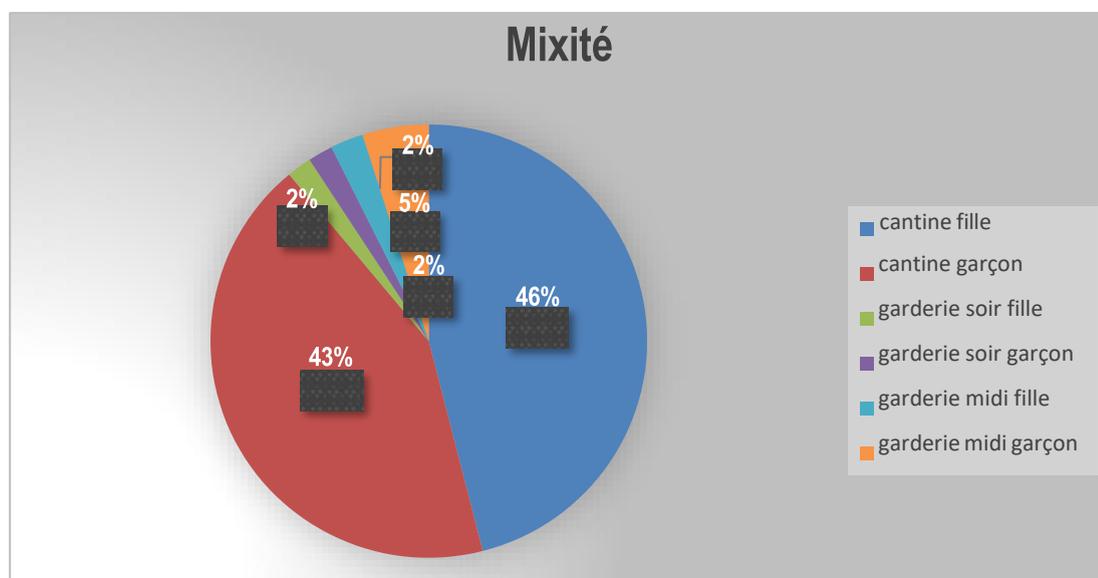
L'école Pasteur Lamartine est rattachée au collège Marcel Pagnol ; Le collège M. Pagnol est également situé dans les quartiers du Vernet. Il est aujourd'hui le plus gros collège en Éducation prioritaire de Perpignan et l'un des établissements en ZEP avec les plus gros effectifs de la région. Il fait partie du REP Vernet-Pagnol.



Représentation détaillée par tranche d'âge

Type d'accueil	5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL
ALAE midi	2	67	61	25	155
Garderie midi	0	4	4	4	12
Garderie soir	2	23	25	20	70

Représentation de la mixité sur le périscolaire.



LECTURE DU TABLEAU CI-DESSUS

- 46% de filles en restauration.
- 43% de garçons en restauration
- 5 % de garçons en garderie du midi
- 2% de filles en garderie du midi
- 2% de filles en étude surveillée
- 2% de garçons en étude surveillée

70 enfants présents le soir sont les mêmes enfants qui fréquentent la cantine sauf 6 enfants qui viennent uniquement en périscolaire du soir.

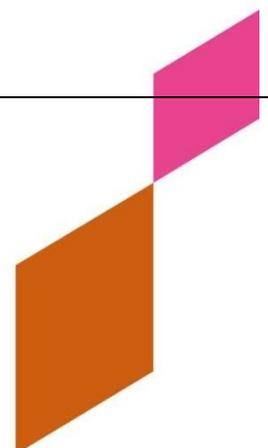
Au total c'est 172 enfants qui fréquentent les temps d'accueils périscolaire (tout temps d'accueil confondus), il y a notamment 42 fratries sur le temps périscolaire.





Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à 6 ans
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/d'« autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux





Besoin...	De 7 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
De fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (Partenaire).</p>
De socialisation/ « d'autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimés autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>





	au danger, de se situer dans le groupe.	
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux	





Les acteurs éducatifs mobilisés

L'équipe d'animation périscolaire

L'équipe d'animation périscolaire, composée d'un directeur, d'une directrice adjointe et de 12 animateurs et animatrices, joue un rôle crucial dans l'accompagnement et le développement des enfants en dehors des heures de classe. Cette équipe passionnée et qualifiée est chargée de mettre en œuvre les projets éducatifs et d'organiser diverses activités qui favorisent l'épanouissement personnel et social des enfants. Elle veille à créer un environnement sécurisant et stimulant, propice à l'apprentissage et à la créativité.

L'équipe enseignante

L'équipe de l'école élémentaire Pasteur est constituée de 26 enseignants, 1 directrice détachée de l'enseignement, 1 service civique. L'équipe enseignante est très dynamique et investie dans plusieurs projets. Cette année nous allons collaborer avec les enseignants sur les journées « nettoyons la nature »

C'est une opération mise en place par les centres commerciaux E. Leclerc ; l'appel à projet a lieu chaque année au mois de mai. L'opération est mise en place tout au long de l'année avec de nombreux outils pédagogiques, un guide, un t-shirt et un goûter offert par la marque distributeur. Les objectifs de cette opération : offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets anthropiques.

L'équipe technique

Un concierge est présent sur l'école. Une relation étroite est mise en place autour de la surveillance des allées et venues dans l'école surtout au moment des garderies scolaires, en particulier de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 14h00, de même en périscolaire le soir de 17h à 17h30 jusqu'à 18h15.

Il veille également au bon fonctionnement de l'établissement et à l'accueil des visiteurs, fournisseurs, livreurs et autres. Il peut, pour ce faire, prendre des messages et assurer la transmission des appels téléphoniques.

L'équipe de la restauration scolaire

L'équipe est composée de 4 employés de restauration dont la mission est d'assurer le temps de repas des enfants. Elles participeront aux projets autour de l'hygiène alimentaire et à la décoration et mise en valeur de l'espace restauration.

Des temps de concertation formels ou informels seront mis en place avec la responsable afin d'assurer une continuité et un dialogue essentiel au bon fonctionnement de ce temps de restauration.

Les partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels jouent un rôle essentiel au sein de notre structure. Engagés sur plusieurs années, ils soutiennent les différentes missions et/ou événements dans leur globalité et participent à la création et à la diffusion des programmes. Ce lien étroit est vecteur de multiples synergies.

- La DAEE est le service de l'organisateur. Il contrôle la mise en œuvre du marché, il est le relais technique avec les services de la mairie.
- Sur l'ALAE Pasteur Lamartine, le référent éducatif ville est présent, se déplace sur site régulièrement et nous apporte l'entraide éducative dont nous pouvons avoir besoin.



Les partenaires financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs), et d'accompagner, notamment financièrement, les politiques en direction des familles

La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

Dans le cadre de la Convention territoriale des politiques éducatives concertées :

- Des subventions destinées aux associations pour les actions menées en partenariat dans le cadre du Projet Educatif Local De Territoire (domaines artistique, culturel, scientifique, environnemental, citoyen et sportif) exemple Manger, bouger, intervenant Karaté...
- La Mairie de Perpignan est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLLM (délégation de service public).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.





Les objectifs éducatifs

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra- scolaires)

L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs

L'Enfant acteur

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur. rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

La place des familles

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.



Un accueil qui s'inscrit dans un territoire

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL. « Projet Educatif Local »

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT « Projet Educatif Du Territoire »

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

- De l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
- De l'éveil aux langues étrangères,
- De l'éducation sportive,
- Du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
- Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement). Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant



- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement
- Participer à la construction d'une citoyenneté active
- Développer les complémentarités éducatives

Les effets attendus :

Pour les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

Pour les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

Pour les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Huit pôles sur la ville de PERPIGNAN

Constitués chacun d'un ALM (accueil de loisir maternel) et d'un ALP (accueil de loisirs primaire), ils permettent l'accueil des enfants d'âge maternel de 30 mois à 6 ans scolarisés en école maternelle et d'âge primaire de 6 à 12 ans, de 7h45 à 18h15, sauf les jours fériés.

Plusieurs formules sont proposées avec ou sans repas (sauf pour le Mas Bresson qui nécessite une inscription à la journée complète)

Pour connaître toutes les modalités de réservation et d'inscription les familles peuvent joindre directement les associations gestionnaires des ALSH (LEO LAGRANGE- PEP66- LES FRANCAS-L'UFCV- CAP ANIMATION ou sur le site internet de la ville : www.mairie-perpignan.fr).





Plan d'action pédagogiques pour l'année 2024/2025

Le plan d'action pédagogique que nous mettons en place découle directement du Projet Éducatif Local (PEL), du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange.

En intégrant ces différentes dimensions, notre plan d'action pédagogique est conçu pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage riche, inclusif et adapté à leurs besoins.

Les objectifs pédagogiques

1. Objectif général : Développer la citoyenneté active chez les enfants

Capacités à développer chez l'enfant :

- S'exprimer et défendre ses idées avec respect.
- Comprendre et respecter les règles de la vie collective.
- Participer activement à la prise de décision collective.

L'accent est mis sur le respect des règles, la capacité à comprendre les droits et devoirs, et à contribuer à la prise de décision collective. À travers des ateliers comme la boîte à débat, les élections et conseils d'enfants, et des journées thématiques comme celle des Droits de l'enfant, les enfants sont sensibilisés à l'importance du vivre ensemble. De plus, des ateliers de sensibilisation aux principes de la République renforcent leur compréhension des valeurs démocratiques.

2. Objectif général : Promouvoir l'inclusion et l'égalité des chances

Capacités à développer chez l'enfant :

- Avoir la tolérance et le respect des différences.
- Coopérer avec des enfants aux capacités variées.
- Avoir une démarche d'aller vers l'autre.

Des ateliers comme les jeux de coopération et la sensibilisation aux discriminations permettent aux enfants d'apprendre à aller vers l'autre. Des journées spéciales, comme celles dédiées au handicap ou à la trisomie 21, les aident à comprendre les défis liés à ces réalités et à adopter des comportements inclusifs. Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école soutient l'idée que l'inclusion est essentielle pour un environnement scolaire sain.

3. Objectif général : Sensibiliser au développement durable et à l'éco-citoyenneté

Capacités à développer chez l'enfant :

- Adopter des comportements écoresponsables.
- Connaître et pratiquer le tri sélectif et le recyclage.
- Comprendre les enjeux du développement durable.

Le jardin pédagogique, un projet clé, permet aux enfants de découvrir l'agriculture locale et de pratiquer une alimentation responsable. Des ateliers comme "Nettoyons la nature", la mise en place du tri sélectif à l'école et la lutte contre le gaspillage alimentaire à travers des goûters anti-gaspillage leur enseignent des gestes éco-citoyens.



Le **Défi Écosystème** sensibilise les enfants à l'importance du recyclage en vue d'une action solidaire, contribuant à l'électrification des écoles en Afrique. Enfin, des initiatives comme l'atelier "Seconde vie d'un jouet" leur montrent comment donner une nouvelle utilité à des objets usagés tout en réduisant les déchets.

4. Objectif général : Favoriser l'épanouissement personnel et la créativité des enfants

Capacités à développer chez l'enfant :

- Développer son imagination et sa créativité.
- S'exprimer librement à travers l'art.
- Prendre confiance en soi en réalisant des projets artistiques.

L'épanouissement des enfants passe par la stimulation de leur créativité et l'encouragement à exprimer leurs idées à travers des formes artistiques. Les ateliers comme le mur d'expression, le slam, ou les 20 techniques de dessin et de peinture permettent aux enfants de développer leur imagination et leur confiance en eux. Des activités culturelles telles que les concerts sandwich ou la découverte des arts du cirque et du théâtre offrent des espaces où les enfants peuvent s'exprimer librement et renforcer leur estime de soi. La création de projets artistiques leur permet de vivre des expériences collectives et enrichissantes, tout en affirmant leur singularité.

5. Objectif général : Développer l'autonomie et le sens des responsabilités

Capacités à développer chez l'enfant :

- Prendre des initiatives et faire des choix.
- Gérer des responsabilités adaptées à leur âge.
- Travailler en autonomie tout en respectant les consignes.

Des ateliers comme les projets d'enfants, où ils sont maîtres d'une activité de bout en bout, ou les espaces leçons, où ils apprennent à travailler en autonomie, leur donnent les outils pour devenir plus indépendants. Des temps spécifiques comme le repas en self-service ou des moments de détente dans des espaces libres leur permettent également d'apprendre à gérer leur quotidien et à prendre en charge leur propre organisation, tout en respectant les consignes collectives.

Mais encore

Au-delà des ateliers déjà mentionnés, nous prévoyons également d'autres activités qui pourront être proposées en fonction de l'évolution des besoins des enfants et des opportunités qui se présenteront tout au long de l'année. Ces ateliers pourront s'inscrire dans des actions éducatives locales, départementales, régionales et nationales, permettant ainsi une plus grande diversité d'apprentissages et d'expériences.

De plus, nous continuerons de développer des projets en partenariat avec l'école, ce qui favorisera la synergie entre l'apprentissage scolaire et les activités périscolaires. Ces collaborations permettront aux enfants d'approfondir leurs connaissances et de s'engager davantage dans des initiatives qui renforcent leur compréhension de la citoyenneté, de l'inclusion, du développement durable, et bien plus encore.



L'idée est de créer un environnement d'apprentissage dynamique et adaptable, où chaque enfant peut s'épanouir en fonction de ses intérêts et de ses besoins.

Notre pédagogie

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

L'équipe d'animation périscolaire met en œuvre une variété de méthodes et d'approches pédagogiques afin de répondre aux besoins diversifiés des enfants et de favoriser leur épanouissement. Parmi ces méthodes, la méthode par projet est primordiale. Elle permet aux enfants de s'impliquer activement dans la conception et la réalisation d'activités, renforçant ainsi leur autonomie et leur sens des responsabilités. Les animateurs les guident tout au long du processus, les encourageant à exprimer leurs idées et à travailler en collaboration avec leurs pairs.

Une autre approche adoptée est l'approche ludique, qui utilise le jeu comme principal vecteur d'apprentissage. Les activités ludiques, qu'il s'agisse de jeux de coopération, de débats, ou d'ateliers artistiques, permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant, tout en développant des compétences sociales essentielles, telles que la communication et le respect des autres.

L'approche différenciée est également fondamentale. Elle permet d'adapter les activités en fonction des âges, des capacités et des intérêts de chaque enfant. Cela garantit que chacun puisse participer pleinement et bénéficier d'une expérience enrichissante, quelle que soit sa situation personnelle.

De plus, l'équipe s'engage dans une pédagogie de la réflexion en favorisant l'auto-évaluation. Les enfants sont encouragés à réfléchir sur leurs expériences et à partager leurs réflexions, ce qui les aide à développer leur esprit critique et à mieux comprendre leurs émotions et leurs actions.

Enfin, une attention particulière est portée à l'éducation à la citoyenneté. Les animateurs intègrent des discussions sur des thèmes sociaux et environnementaux, sensibilisant ainsi les enfants aux enjeux contemporains et les incitant à devenir des citoyens actifs et responsables.

En combinant ces différentes méthodes et approches, l'équipe d'animation crée un environnement d'apprentissage dynamique et inclusif, propice à l'épanouissement des enfants tant sur le plan personnel que social.

Communication et relation avec les familles

L'équipe d'animation encourage vivement la participation des parents à la vie du centre. Chaque parent a la possibilité, sur la base du volontariat, de s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités. Cette implication se traduit par la création d'un comité d'usagers de l'accueil de loisirs, qui peut prendre diverses formes : projets d'animation, réunions, sorties, rencontres, organisation d'évènement, etc.

Nous veillerons à favoriser l'écoute et l'accompagnement des familles à travers :

- Des manifestations auxquelles les parents seront conviés.
- Différents temps d'accueil durant le périscolaire.
- Des rencontres formelles et informelles.

Pour informer les familles, un affichage sera réalisé sur les grandes baies vitrées de l'ALAE, permettant de visualiser les projets, les grands jeux et les sorties proposées par les animateurs.



Réunions et échanges :

- Deux réunions de présentation de l'ALAE sont prévues : le 19 septembre 2024 pour les parents du cycle II et ULIS, et le 21 septembre 2024 pour les parents du cycle III.
- Le projet ALAE sera également présenté lors du conseil d'école aux parents délégués.
- Des permanences seront mises en place durant le mois de septembre pour permettre aux parents de rencontrer l'équipe, de comprendre le rôle de l'ALAE et de remplir les documents administratifs.
- Les plannings d'activités sont élaborés en début de cycle et ils seront par la suite affichés au niveau des panneaux d'affichage devant chaque entrée d'école et sur le site ACM LEO LAGRANGE PERPIGNAN

Nouveautés :

- **Web radio** : Collaboration avec l'école pour un podcast hebdomadaire sur la vie de l'école et de l'ALAE.
- **Café des parents** : Un nouvel espace d'échange et de rencontre entre les parents et l'équipe

Notre positionnement sur la laïcité

En tant qu'organisation laïque, et conformément à son projet éducatif, la Fédération Léo Lagrange ne donne pas suite aux demandes liées à la pratique religieuse dans ses structures. De même, l'équipe veille à ce que les salariés respectent leur devoir de stricte neutralité. Nous nous assurons également que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche aucune appartenance religieuse ou politique de manière ostentatoire, afin d'éviter toute forme de provocation. Après un échange avec l'enfant, nous encourageons une attitude de discrétion.

Règle sur le secret professionnel et le droit de réserve

- **Secret professionnel** : Les membres de l'équipe périscolaire sont tenus de ne pas divulguer les informations confidentielles concernant les usagers, les familles, le fonctionnement ou les collègues ou tout autre information non autorisée.
- **Droit de réserve** : L'équipe périscolaire doit faire preuve de retenue dans l'expression publique de ses opinions pour préserver la neutralité et l'image de la structure.

Missions de l'équipe d'animation périscolaire

- **Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant** : S'assurer que tous les enfants se sentent en sécurité et protégés durant leurs activités, en créant un environnement accueillant et bienveillant.
- **Respecter le projet pédagogique et le mettre en pratique** : Suivre les lignes directrices du projet pédagogique de l'ALAE, en intégrant les objectifs éducatifs dans les activités quotidiennes.
- **Travailler en équipe** : Collaborer étroitement avec les collègues pour planifier et mettre en œuvre des activités cohérentes et enrichissantes, favorisant ainsi un esprit d'équipe fort et un soutien mutuel.
- **Répondre aux besoins et attentes des enfants** : Observer et écouter les enfants pour adapter les activités à leurs intérêts et à leurs besoins spécifiques, assurant ainsi un engagement maximal.
- **Mettre en place des activités diversifiées adaptées aux enfants** : Proposer un large



éventail d'activités, qu'elles soient artistiques, sportives, ou éducatives, pour répondre aux goûts variés des enfants et stimuler leur curiosité.

- **Animer de façon ludique les ateliers** : Créer un cadre d'apprentissage ludique, où le jeu et l'interaction sont au cœur des activités, afin de susciter l'intérêt et le plaisir d'apprendre.
- **Veiller au respect des règles de vie au sein de l'école** : Promouvoir un climat de respect et de bienveillance, en veillant à ce que les enfants respectent les règles de vie établies.
- **Collaborer avec l'équipe enseignante pour développer des projets communs** : Travailler en synergie avec les enseignants pour élaborer des projets qui enrichissent l'expérience éducative des enfants et renforcent les liens entre les temps scolaires et périscolaires.
- **Respect des procédures établies** : Appliquer les procédures de sécurité, de santé, et d'organisation définies par la direction périscolaire, afin de garantir un fonctionnement harmonieux et sécurisé des activités.

Missions de l'équipe de direction périscolaire

- **Gérer la structure de manière pédagogique, administrative, financière, humaine et technique** : Assurer une gestion globale de l'ALAE, garantissant ainsi son bon fonctionnement à tous les niveaux.
- **Favoriser le travail en équipe et la formation continue des animateurs** : Encourager le développement professionnel des animateurs par le biais de formations, de réunions de concertation, et de partages d'expériences.
- **Coordonner les actions mises en place au sein de l'ALAE** : Superviser l'ensemble des activités et des projets, en s'assurant qu'ils soient alignés avec les objectifs éducatifs.
- **Servir de relais entre les différents acteurs du projet** : Établir des liens solides avec l'école, la fédération Léo Lagrange, les services de la mairie et les familles, facilitant ainsi la communication et la coopération.
- **Veiller au respect du projet pédagogique et des projets d'activités** : S'assurer que toutes les actions entreprises respectent les objectifs fixés dans le projet éducatif.
- **Coordonner les actions des animateurs** : Superviser et accompagner le travail des animateurs pour garantir la qualité des activités proposées.
- **Mettre en place des outils de travail adaptés à l'animation** : Développer des ressources et des outils pédagogiques qui soutiennent l'équipe d'animation dans son travail quotidien.
- **Proposer des actions autour de thèmes d'activités** : Identifier et planifier des projets d'activités en lien avec des thématiques variées, en incluant des possibilités d'interventions extérieures pour enrichir l'expérience des enfants.
- **Gérer le matériel d'animation** : S'assurer que tous les équipements et ressources nécessaires aux activités sont disponibles et en bon état.

Rôle du directeur en termes de contrôle et de décision : Prendre des décisions stratégiques concernant la gestion de l'ALAE, contrôler la mise en œuvre des procédures, et garantir que les activités respectent les normes établies pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

Rôle de la directrice adjointe en termes d'accompagnement des équipes : Soutenir les animateurs dans leur travail quotidien, les accompagner dans leur développement professionnel, et faciliter la communication entre l'équipe d'animation et la direction.



L'organisation du périscolaire

Locaux mis à disposition du périscolaire

Locaux Intérieurs

- 1 salle dédiée à l'ALAE
- 1 bibliothèque
- 1 salle d'activité à l'étage
- Salles de classe disponibles sur demande pendant les pauses de midi
- 1 bureau (situé près de la salle 1, dans la cour des enfants de cycle 2)

Locaux Extérieurs

- 2 cours
- 1 préau
- 1 terrain de basket-ball
- 1 gymnase

Espace pour l'équipe d'animation :

- Le bureau de direction comprend un coin pour les animateurs et le matériel de stockage, avec des casiers pour chaque membre de l'équipe, ainsi que tous les documents administratifs et pédagogiques nécessaires, y compris l'armoire à pharmacie et un espace d'information pour les salariés. Les animateurs deviennent référents pour un pôle de matériel, veillant au balisage des produits et à leur bonne gestion

Moyens Financiers

Le budget périscolaire est fixé en fonction des effectifs réels, il est de 0,20 €/h/enfant. La répartition budgétaire est décidée par l'équipe de direction selon les priorités éducatives.

- Matériel Pédagogique : Le budget le plus conséquent, afin de garantir la qualité des activités avec du matériel adéquat, tout en réfléchissant à des solutions de récupération.
- Besoins en Pharmacie : Comprend une pharmacie propre à l'ALAE et 6 malles mobiles.
- Activités Diverses : Comprend des intervenants dans les domaines de l'art plastique, du sport, de la lecture et de l'écriture.
- Transport : Budget pour les déplacements lors des inters-ALAE ou sorties.
- Alimentation : Budget réparti entre les activités de pâtisserie et le goûter de 17h, incluant des goûters thématiques et des événements comme la semaine du goût.

Horaires de fonctionnement

Horaires de fonctionnement périscolaire (seulement midi et soir) :

- 11h45 – 13h50 : Accueil des enfants inscrits à la restauration scolaire
- 11h45 – 12h30 : Accueil des enfants inscrits à la garderie
- 13h30 – 13h50 : Accueil des enfants inscrits à la garderie
- 17h00 – 18h15 : Accueil et départ des enfants inscrits au périscolaire





Le déroulement des différents temps périscolaire

Périscolaire de 11h45 à 13h50 encadré par 12 animateurs/animatrices.

- **11h45** - Passation entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation. Chaque animateur et animatrice est responsable d'une ou plusieurs classes et se positionne à son point de rendez-vous, en attendant son groupe. Il dispose d'un listing d'appel mis à jour et prend en charge tous les enfants inscrits durant le temps de cantine.
- **11h55 - 13h45** - Temps de restauration et d'activités. Les enfants ont un moment pour se restaurer et participer à des activités. Ce temps est également consacré à l'hygiène, avec un strict respect des règles sanitaires en vigueur.
- **13h45 - 13h50** - Temps calme. Chaque groupe se dirige vers la cour pour un temps de récréation ou de relaxation. À 13h50, l'équipe enseignante vient relayer l'équipe d'animations, marquant un moment d'échange d'informations.

Garderie du Midi encadrée par la directrice adjointe

- **11h45 à 12h30 et de 13h30 à 13h50** - Ce temps est prévu pour les enfants ne mangeant pas à la cantine. L'effectif moyen est de 12 enfants, et l'équipe de direction s'occupe de cette garderie.

Périscolaire de 17h00 à 18h15 encadré par 5 animateurs/animatrices et l'équipe de direction.

- **17h00** - Passation entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation. Chaque animateur ou animatrice est responsable d'une ou plusieurs classes et se positionne à son point de rendez-vous pour accueillir son groupe. Munis d'un listing d'appel mis à jour, ils prennent en charge les enfants inscrits pour le temps périscolaire.
- **17h00 – 17h30** - Départ échelonné. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants pendant cette période.
- **17h15 – 17h30** - Un temps goûter est proposé aux enfants qui le souhaitent.
- **17h30 – 18h00** - Temps dédié à « l'Accompagnement aux devoirs ». Pendant ce créneau, les enfants inscrits à l'accompagnement aux devoirs ne pourront pas être récupérés. Cependant, les enfants qui ne participent pas à ce temps peuvent être récupérés à tout moment, ou participer aux ateliers proposés.
- **18h00 – 18h15** - Départ échelonné. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants pendant cette période.

Modalités de restauration

Les parents doivent informer l'équipe des éventuelles allergies alimentaires de leur enfant, afin que nous puissions adapter les repas aux contraintes identifiées. La restauration est gérée par le SYM Perpignan Méditerranée, syndicat intercommunal responsable de ce service.

Durant le repas, il est attendu que chaque enfant :

- Goûte à tous les plats, se tient correctement, et mange proprement.
- Apprend les gestes élémentaires de politesse et d'autonomie avec l'aide des adultes.
- Participe à l'évaluation des menus à l'aide de fiches d'appréciation, afin de partager son avis pour la commission des menus (en partenariat avec les animateurs).



Des pique-niques seront également organisés dans le cadre de différents projets, et les parents seront informés en amont.

La cantine élémentaire est organisée en self. Par conséquent, les enfants se servent des composantes du repas en amont à l'aide d'un plateau qu'ils débarrasseront à la fin.

L'ordre de passage à la cantine a été déterminé en fonction des locaux et de l'effectif des groupes.

En effet, deux salles de restauration sont à la disposition des enfants de l'école élémentaire, l'une étant plus petite que l'autre. Il conviendra donc d'installer les deux groupes les plus nombreux dans la plus grande salle (salle du bas) et les trois autres groupes dans la salle du haut (petite salle, sachant que chaque enfant est espacé pour respecter les distanciations. Chaque groupe aura un minimum de 30 minutes pour prendre leur repas.

Inscription périscolaire et ou restauration scolaire

Une fois toutes les démarches d'inscription effectuées via la mairie de Perpignan sur <https://www.mairie-perpignan.fr> et que votre enfant apparaît sur la liste des inscrits établie par la ville, nous serons en mesure de l'accueillir.

Concernant les documents administratifs spécifiques au périscolaire, en plus de l'inscription auprès de la mairie, **il est nécessaire de nous demander la fiche de renseignement périscolaire (feuille verte). Celle-ci devra être complétée et accompagnée de la photocopie des vaccins et d'une assurance extrascolaire.**

Plan Vigipirate et PPMS

Pour assurer la sécurité de tous les enfants durant le temps périscolaire, nous vous informons que les deux portails d'entrée seront fermés aux horaires suivants :

- De 12h35 à 13h30
- De 17h15 à 18h15

Ces mesures visent à prévenir toute intrusion malveillante et à garantir un environnement sécurisé, conformément aux directives du plan Vigipirate.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est un dispositif essentiel mis en place pour garantir la sécurité des enfants et du personnel en cas de risques majeurs (incendie, tempête, accident industriel, etc.). Ce plan détaille les procédures à suivre afin d'assurer la protection de tous les occupants de la structure en cas d'urgence.

Dans le cadre de ce plan, nous réaliserons un exercice d'évacuation ou de mise en sécurité par an, afin de préparer les enfants et le personnel à réagir de manière efficace et sereine. Cet exercice permettra de tester la bonne application des consignes et d'ajuster les procédures si nécessaire, en veillant à ce que chacun soit informé et formé pour faire face à une éventuelle situation de crise.





Santé et pharmacie

Chaque membre de l'équipe d'animation dispose d'une pharmacie individuelle, régulièrement mise à jour pour garantir la disponibilité du matériel nécessaire.

Concernant l'administration de médicaments, il est impératif de fournir soit une ordonnance médicale, soit un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) validé par un médecin.

Des formations aux gestes de premiers secours sont proposées chaque année aux animateurs, afin qu'ils puissent intervenir efficacement en cas d'urgence.

Nous disposons au sein de notre équipe d'une assistante sanitaire, qui est également notre directrice adjointe. Elle est responsable de la traçabilité de tous les soins effectués, en conformité avec la réglementation en vigueur. Elle veille à ce que chaque intervention soit consignée avec précision et respecte les protocoles de sécurité établis.

Dans le cadre de notre fonctionnement, nous accordons une importance particulière au respect des normes sanitaires alimentaires. Tous les repas et goûters distribués dans notre structure sont conformes aux réglementations en vigueur, notamment aux normes HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points), qui garantissent une traçabilité complète des aliments, depuis leur réception jusqu'à leur consommation. Nous veillons également à ce que toutes les étapes de manipulation, de préparation et de distribution des repas soient réalisées dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité alimentaire, afin de protéger la santé des enfants.





L'évaluation

La Charte de Qualité

Adoptée par l'association, et qui se fixe trois objectifs principaux :

1. Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité.
2. Sensibiliser les directeurs et les animateurs à l'importance de la qualité.
3. Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité.

Pour cela, nous utilisons une grille d'évaluation basée sur la Charte de Qualité ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Ces outils permettent d'évaluer toutes les dimensions de l'accueil de loisirs à travers une cinquantaine de critères observables. Ils nous aident à vérifier si la Qualité d'Accueil promise est respectée et, le cas échéant, à identifier les actions à mener pour l'améliorer.

L'objectif de cette démarche est d'améliorer en permanence le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Chaque action est évaluée en termes d'efficacité, et des objectifs de développement sont définis si nécessaire. Cette démarche constructive reflète la dynamique de la structure et vise à identifier les points à améliorer, tout en valorisant les aspects positifs.

Cette démarche qualité est partagée par tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange, et fait l'objet d'analyses nationales.

Évaluation globale du périscolaire

L'évaluation globale se fait tout au long de l'année, dans le but d'apporter les ajustements nécessaires, de répondre aux besoins des enfants, et d'évaluer l'impact des actions en lien avec les objectifs pédagogiques.

L'évaluation s'articule sur trois niveaux :

1. Avec les enfants :

Critères d'évaluation :

- Pertinence : Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- Mobilisation des enfants : Mesurer la participation et l'adhésion des enfants aux activités proposées.
- Suivi des activités : Observer l'évolution des enfants à travers un planning pour suivre leur progression.
- Efficacité : Les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?
- Utilité : L'action a-t-elle eu un impact significatif sur les enfants et leur comportement ?

Outils utilisés :

- Discussions collectives, formelles et informelles.
- Tableau d'évaluation formalisé et adapté aux enfants pour quantifier et analyser leur participation.

2. Avec les animateurs et le directeur :





Critères d'évaluation :

- Efficience : Les moyens déployés étaient-ils proportionnés aux résultats obtenus ?
- Cohérence : Les actions entreprises sont-elles en adéquation avec les priorités définies ?

Outils utilisés :

- Réunions organisées par cycle.
- Points de suivi quotidiens.
- Bilan de débriefing régulier pour analyser les activités réalisées.
- Réunions de régulation pour ajuster les activités en cours.

3. Avec les familles :

Critères d'évaluation :

- Retour des familles : Évaluer la satisfaction des parents concernant les activités et l'accueil.
-

Outils utilisés :

- Enquêtes de satisfaction menées deux fois par an.
- Réunions entre les parents et l'équipe pour échanger des retours d'expérience.

Cette structure permet de clarifier les différents niveaux d'évaluation tout en associant les critères pertinents et les outils utilisés pour assurer un suivi rigoureux des objectifs pédagogiques.





Histoire de Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et de salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie, de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social.
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen.
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre.

C'est, en somme, un engagement éducatif.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour ou parcours sportif est un prétexte pour vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnu d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif ou d'un programme.
- Organiser ou monter une action ponctuelle.
- Offrir des formules de vacances.
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes.
- Établir un diagnostic.

Grâce aux agréments dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.



Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est aubénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain





leo lagrange
FEDERATION

Mohamed OUAZENE
ALAE Pasteur
pasteur.perpignan@leolagrange.org
06.20.29.69.52

Léo Lagrange PERPIGNAN
Site : <https://leolagrange-acm-perpignan.org>

Projet Pédagogique ALAE Pasteur 2024/2025
21 Rue Déodat de Sévérac, 66000 Perpignan

